DEPARTEMENT MOSELLE ARRONDISSEMENT **METZ CAMPAGNE** CANTON **LE PAYS MESSIN**

COMMUNE D'OGY-MONTOY-F

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le



EXTRAIT DU PROCÈS VERBA IID: 057-200073609-20221004-DCM562022-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE:

de votants :

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de OGY-MONTOY-FLANVILLE étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

de conseillers en exercice : 21 18 de présents : 21

Etaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations:

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11/10/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/09/2022 Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

N° 56/2022

Décision modificative budgétaire N°02/2022 budget principal

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée qu'afin de régulariser des opérations sur le Budget principal 48200, il est nécessaire de procéder à des virements de crédits.

Ayant entendu l'exposé de Madame BECKER Aline, Adjointe au Maire.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par 21 VOIX POUR :

APPROUVE la décision modificative n°2 du Budget 48200 prévoyant des virements de crédits comme détaillés ci-dessous :

Section de fonctionnement

Dépenses Recettes

022 - 2 000 € 6411-012 30 000 € 023 - 28 000 € **Total**

Section Investissement

Dépenses 020 - 28 000 € Total

021 - 28 000 € - 28 000 € **Total** - 28 000 €

Pour extrait conforme Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

> Le Maire, **Eric GULINO**

Recettes



